

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, BP: 3243, Tél.: (251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LA MINUSMA DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU, AU MALI

L'UA appelle à une mobilisation internationale accrue en appui à la mise en œuvre diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali

Addis Abéba, le 29 mai 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a appris avec consternation l'attaque terroriste, perpétrée le 28 mai 2015, contre un convoi dans lequel se trouvaient le Commandant de la force militaire et le Chef de la composante police de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Cet attentat a fait trois blessés parmi les casques bleus du contingent burkinabè.

La Présidente de la Commission condamne fermement cette attaque lâche, qui est intervenue à la veille de la Journée internationale célébrant les soldats de la paix des Nations unies. Elle rappelle que les attaques contre les forces de maintien de la paix constituent un crime de guerre aux termes du Droit international humanitaire. Elle souhaite prompt rétablissement aux blessés. La Présidente de la Commission réaffirme le plein soutien de l'UA à la MINUSMA, ainsi que sa disponibilité à contribuer à son renforcement, afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat en appui au processus de paix et à la restauration complète de l'autorité du Gouvernement malien sur l'ensemble de son territoire.

La Présidente de la Commission réitère le plein soutien de l'UA à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé à Bamako, le 15 mai 2015. Elle souligne à nouveau que cet Accord constitue un document équilibré, qui prend en compte les préoccupations légitimes des parties maliennes, et renouvelle l'appel pressant de l'UA aux mouvements armés qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils signent cet Accord sans autre délai. Elle réaffirme la détermination de l'UA, Garant de l'Accord, à assumer pleinement les responsabilités qui sont les siennes dans la mise en œuvre de l'Accord. Elle exhorte le Conseil de sécurité des Nations unies et les autres membres de la communauté internationale à soutenir pleinement l'Accord et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre diligente.